

COMMUNIQUE DE PRESSE

AMI Assurances S.A

Siège social : Rue de Mauritanie 1002 Tunis Belvédère, Tunis

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la Société Assurances Multirisques Ittihad (S.A), AMI Assurances, réunie le 29 novembre 2014 à hôtel la concorde Les Berges du Lac – Tunis n'a pu valablement délibérer sur l'ordre de jour prévu faute de quorum.

A cet effet, la société informe ses actionnaires, qu'une deuxième Assemblée Générale Ordinaire se tiendra **Samedi, 20 Décembre 2014 à 10h du matin à son nouveau siège, Cité Les Pins, Les Berges du Lac – Tunis**, et ce, à l'effet de délibérer sur le même ordre du jour.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.